

Les demandes d'inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes dès le 30 juin 2025.

Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

TRANSPORT SCOLAIRE

S'inscrire ou renouveler en ligne
www.transavold.com

► Inscrire ou réinscrire son (ses) enfants



Accédez au site internet www.transavold.com sur la rubrique « Boutique en ligne »

- Connectez-vous (reprenez vos identifiants) et/ou créer votre espace personnel
- Renseignez vos coordonnées
- Téléchargez les pièces demandées : photo et justificatif de domicile de moins de 3 mois
Si vous avez un autre enfant, répétez cette étape
- Vous recevrez un email de confirmation d'inscription
- Si votre demande est acceptée, vous pouvez alors procéder au paiement

Pour chaque première demande,
venez retirer votre carte soit :



Agence Transavold
Maison de la Mobilité
Saint-Avold

Point de vente Transavold
Maison France Services
Morhange

Bon à savoir...



La carte scolaire « Simplicité » est à conserver chaque année et durant toute la scolarité de l'élève. Après accord de la demande, les droits sont réactivés sur celle-ci. Pour les nouveaux arrivants, la carte sera à retirer à l'agence Transavold à Saint-Avold ou à la Maison France Services à Morhange.



www.transavold.com

